

Mai 2011



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

F

### Point 5.1 de l'ordre du jour provisoire

## COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

### Treizième session ordinaire

Rome, 18 – 22 juillet 2011

## LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRÉPARATION DES RAPPORTS DE PAYS POUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE

Les lignes directrices pour la préparation des Rapports de pays pour *l'État des ressources génétiques forestières dans le monde* ont été mises à point comme convenu par la Commission lors de sa dernière session (CGRFA-12/09/Report).

**Lignes directrices pour la préparation  
des  
Rapports de pays  
pour  
*L'Etat des ressources génétiques  
forestières dans le monde***

**Juin 2010**

COMMISSION DES  
RESSOURCES GÉNÉTIQUES  
POUR L'ALIMENTATION ET  
L'AGRICULTURE





---

**LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRÉPARATION DES RAPPORTS DE PAYS POUR**  
***L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE***

---

**TABLE DES MATIÈRES**

|                                                                                      | <i>Pages</i> |
|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <i>RÔLE ESSENTIEL DES RAPPORTS DE PAYS</i>                                           | 3            |
| I. INTRODUCTION                                                                      | 4            |
| II. OBJECTIFS DES LIGNES DIRECTRICES                                                 | 5            |
| III. PORTÉE, STRUCTURE ET CONTENU RECOMMANDÉS<br>DES RAPPORTS DE PAYS                | 6            |
| IV. CALENDRIER ET PROCESSUS                                                          | 10           |
| <i>Annexe 1: PRÉPARATION DU RAPPORT DE PAYS: MÉTHODOLOGIE ET<br/>RECOMMANDATIONS</i> | 12           |
| A. Introduction                                                                      | 12           |
| B. Méthodologie générale et recommandation pour la préparation<br>du Rapport de pays | 12           |
| C. Méthodologie détaillée et recommandations par section                             | 13           |
| <i>Annexe 2 : CANEVAS OPTIONNEL POUR LA PRÉPARATION DES RAPPORTS<br/>DE PAYS</i>     | 29           |

## **LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRÉPARATION DES RAPPORTS DE PAYS POUR *L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE***

### **RÔLE ESSENTIEL DES RAPPORTS DE PAYS**

La préparation d'un Rapport de pays est l'étape la plus importante de la préparation du *Rapport sur l'Etat des ressources génétiques forestières dans le monde*. Ce processus préparatoire doit être considéré comme un exercice de planification stratégique et le rapport même est un outil contribuant à une meilleure évaluation et à une gestion durable des ressources génétiques forestières dans votre pays. La préparation d'un Rapport de pays est l'occasion d'impliquer de nombreuses parties prenantes en les engageant à réfléchir sur l'état des ressources génétiques des forêts de votre pays, à ce qui a été accompli et ce qui doit encore être fait, et pour identifier ce qui est nécessaire à leur conservation et à leur utilisation durable.

Afin que leur Rapport de pays serve de base à la planification de la conservation, à l'utilisation durable et au développement des ressources génétiques forestières nationales et qu'il contribue aux mesures régionales et mondiales, les pays doivent évaluer dans les détails:

- L'état des ressources génétiques forestières de le pays et leur rôle dans les systèmes de production, y compris la biodiversité associée et les facteurs de changements;
- La contribution actuelle des ressources génétiques forestières au développement durable des forêts, à l'alimentation et à l'agriculture;
- Comment renforcer la contribution des ressources génétiques forestières au développement forestier durable, à l'alimentation et à l'agriculture, en identifiant les possibilités et les obstacles ainsi que les stratégies permettant d'exploiter ces possibilités et de surmonter les obstacles;
- Les besoins et priorités en renforcement des capacités pour la conservation, l'utilisation durable et au développement des ressources génétiques forestières.

## I. INTRODUCTION

1. Les ressources génétiques et les ressources génétiques forestières sont les atouts les plus précieux d'un pays. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), reconnaît depuis de nombreuses années l'importance des ressources génétiques forestières. En 1967, la Conférence de la FAO a reconnu que la diversité génétique des forêts diminuait constamment et a demandé que l'on mette en place une commission d'experts (Groupe d'experts des ressources génétiques forestières) qui aiderait à planifier et coordonner les efforts de la FAO en matière de gestion des ressources génétiques des arbres forestiers. Les activités de la FAO dans le domaine des ressources génétiques forestières sont une partie intégrante du programme forestier de la FAO et contribuent à d'autres composantes du programme: programmes forestiers nationaux, gestion durable des forêts, amélioration des arbres, plantations, gestion des zones protégées et évaluations des ressources forestières mondiales.

2. Pendant de nombreuses décennies, le Groupe d'experts des ressources génétiques forestières a guidé les activités de la FAO dans le domaine des ressources forestières génétiques et a présenté au Comité des forêts (COFO) des rapports sur les progrès réalisés. Ces indications ont aidé à assurer la conservation, la gestion et l'utilisation durable de la diversité biologique forestière à tous les niveaux pour le soutien du développement local et national des forêts, le renforcement de la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, la conservation de l'environnement, tout en contribuant au progrès économique et social et à la conservation des valeurs culturelles et spirituelles.

3. La Commission de la FAO sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) est un organisme intergouvernemental de la FAO qui, à la date du 1<sup>er</sup> mars 2010, possède 172 membres et constitue le seul forum international qui développe spécifiquement des politiques en matière de ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Lors de sa Onzième Session régulière, la Commission a reconnu que pour soutenir la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté et contribuer à la création d'un environnement durable, il était urgent de conserver et d'utiliser de façon durable les ressources génétiques forestières; elle a aussi approuvé que les ressources génétiques forestières soient citées dans le Programme de travail pluriannuel (PTPA). Elle a aussi donné son accord à la préparation d'un premier rapport élaboré nationalement sur *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde* (l'E RGF M). La Commission recommande que COFO et les Commissions forestières régionales de la FAO soient pleinement impliquées dans la préparation de *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde* et que ce travail soit entrepris en synergie avec les programmes et les instruments régionaux et internationaux comme la Convention sur la diversité biologique et le Forum des Nations Unies sur les forêts. La Trente-quatrième Session de la Conférence de la FAO salue la décision de la Commission d'entreprendre la préparation d'un rapport sur l'E RGF M dans son PTPA<sup>1</sup>.

4. Durant sa 15<sup>ème</sup> Session, le Groupe d'experts des ressources génétiques forestières a souligné l'importance d'examiner différentes questions fondamentales lors de l'évaluation de l'état et des tendances de la gestion des ressources génétiques forestières dont, entre autres: le changement climatique, la bioénergie, la réduction de la pauvreté, le développement de l'offre en produits forestiers, et les méthodes et technologies nouvelles et traditionnelles de conservation génétique et amélioration des arbres. Leur impact sur les ressources génétiques forestières sera autant que

---

<sup>1</sup> C/REP, paragraphe 143

possible examiné lors de la préparation de l'E RGF M, plusieurs de ces questions étant traitées par le biais d'études de base thématiques. Une table des matières de l'E RGF M a été élaborée et est proposée.

5. Vu l'importance des ressources génétiques forestières et de leur bonne gestion, le Comité des forêts (COFO) lors de sa Dix-neuvième Session, en mars 2009, a soutenu la recommandation de la Commission sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le Groupe d'experts de la FAO sur les ressources génétiques forestières, pour que la FAO prépare un rapport sur l'État des ressources génétiques dans le monde pour 2013 qui servirait de référence pour agir au niveau national, régional et mondial. Le Comité invite les pays membres à collaborer avec la FAO et les organisations partenaires pour produire ce rapport.

6. Selon la requête de la Commission, la FAO a préparé une proposition concernant la préparation de *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde*, soumise à la Commission pour considération lors de sa Douzième Session régulière, avec une ébauche indicative de premier rapport, une liste indicative des études thématiques et un calendrier indicatif pour entreprendre *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde*<sup>2</sup>. La Commission entérinera l'ébauche établie selon le calendrier indicatif fournis par le Plan stratégique de 2010-2017 pour la mise en œuvre du PTPA de la Commission, y compris au sujet de la finalisation des Directives préliminaires pour la rédaction des Rapports nationaux sur les ressources génétiques forestières et le processus d'identification officielle des pays et de communication à leur point focal national de la FAO, pour la préparation des Rapports nationaux. La Commission a aussi décidé de mettre en place un Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières (GTTI) et a défini ses statuts.

7. La Commission, lors de sa Douzième Session, a souligné que le processus de préparation de *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde* devait avant tout être basé sur les Rapports nationaux sur les ressources génétiques, complétés par des études thématiques, des rapports des organisations internationales et des informations délivrées par les parties prenantes. Les *Lignes directrices pour la préparation des Rapports nationaux sur L'Etat des ressources génétiques forestières dans le monde* présentées dans ce document donnent des informations essentielles pour la préparation de l'E RGF M et établissent un cadre pour définir les priorités nationales, régionales et internationales. La FAO apportera un appui aux pays selon leur demande et les ressources disponibles, pour préparer les Rapports nationaux, en fournissant entre autres des données et informations.

## II. OBJECTIFS DE CES LIGNES DIRECTRICES

8. Ces lignes directrices ont été préparées par la FAO pour aider les pays à élaborer leurs *Rapports de pays sur les ressources génétiques forestières*. Elles constituent la principale documentation de référence pour la rédaction des rapports nationaux. Ces lignes directrices ont été élaborées pour étayer trois fonctions importantes et interdépendantes:

---

<sup>2</sup> Préparation du Premier Rapport sur *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde: principales thématiques*, CGRFA-12/09/12, voir <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/meeting/017/k5867e.pdf>

- Aider les pays à effectuer l'évaluation stratégique de leurs ressources génétiques forestières dans le cadre de leurs programmes forestiers nationaux. Cette tâche ne se limite pas à la description des ressources. Elle exige une analyse stratégique décrivant l'état actuel des ressources et les capacités nécessaires à leur gestion, en tirant des enseignements des expériences passées et en identifiant les besoins et les priorités. Ces lignes directrices fournissent un questionnaire de base et un second plus détaillé afin d'aider les pays à étudier la situation actuelle, les efforts passés et à se projeter dans le futur, à évaluer leurs besoins, les demandes, les tendances et le renforcement requis des capacités nationales dans tous les domaines de la gestion durable des RGF.
- Fournir un cadre commun dans lequel les pays décriront l'état de leurs ressources génétiques forestières, la politique de conservation, le développement et les activités portant à une utilisation durable des ressources, les besoins et les priorités. Ce cadre commun est crucial, car il facilitera l'analyse et la synthèse aux plans régional et mondial, et fournira une base pour les mises à jour et les analyses qui sont utiles pour orienter les investissements stratégiques en matière de ressources génétiques forestières vers les priorités nationales, régionales et mondiales. La souplesse de ces lignes directrices permet aux pays de présenter leurs spécificités et de mettre en valeur leurs besoins prioritaires, tout en garantissant une base commune qui permettra à la FAO de préparer son évaluation mondiale.
- Identifier les manques et les besoins en termes de prise de décisions au niveau national, régional, et mondial appropriés y compris à travers l'adoption d'un *Plan d'action international pour les ressources génétiques forestières*, au cas où la Commission déciderait qu'un tel *Plan* soit nécessaire.

### III. PORTÉE, STRUCTURE ET CONTENU RECOMMANDÉS

#### *La portée des Rapports nationaux*

9. La production économique des forêts ainsi que leurs services environnementaux et sociaux profitent aux niveaux locaux, régionaux et mondiaux. Ces biens et services variés, qui sont fournis dans des conditions écologiques, économiques et sociales très diverses, profitent à de nombreuses catégories d'utilisateurs, au moyen un large éventail de systèmes de gestion, des forêts naturelles aux systèmes agroforestiers en passant par les plantations, impliquant un grand nombre d'espèces forestières à travers le monde. L'E-RGF-M prendra en considération les ressources génétiques forestières qui ont une valeur économique, environnementale, sociale et culturelle. Le Rapport national devra couvrir les ressources génétiques d'espèces forestières utilisées dans ces buts en considérant leurs systèmes de gestion, et en reconnaissant les spécificités nationales et la diversité des besoins des groupes d'utilisateurs. Les données, les informations et les analyses fournies dans les Rapports nationaux permettront de comprendre les pratiques de gestion actuelle des ressources génétiques forestières, la conservation génétique *in situ* et *ex situ*, les méthodologies de sélection et d'amélioration, les infrastructures, la mise en œuvre, la coopération internationale et la connaissance actuelle des besoins en termes de ressources et de gestion. Une fois que les pays connaîtront de façon générale leurs ressources génétiques forestières, ils devront, en tenant compte des limitations budgétaires et temporelles, définir leurs propres priorités dans le court, le moyen et le long termes et au niveau local, régional et mondial.

10. Il est fortement recommandé que l'état actuel des connaissances sur la diversité génétique forestière constitue la base sur laquelle les pays détermineront la portée, le contenu, la substance de leur rapport national. Les principaux aspects à prendre en considération sont les suivants:

- Diversité interspécifique et intraspécifique
- Liste d'espèces prioritaires; leurs rôles, valeurs et importance
- Liste d'espèces menacées
- Menaces, possibilités et difficultés rencontrées dans la conservation, l'utilisation et le développement de ressources génétiques forestières

11. On recommande également qu'en évaluant l'état, le rôle et la valeur de leurs ressources forestières génétiques, les pays décrivent les aspects relatifs à la biodiversité forestière, aux systèmes de production et environnements où ces ressources sont utilisées, l'ensemble des produits et services qu'ils fournissent, les profils de consommation, les pratiques socioculturelles qui leur sont associées, les fonctions de l'écosystème qu'elles soutiennent et la façon dont ces facteurs permettent de gérer durablement les forêts, de contribuer à la sécurité alimentaire et de lutter contre la pauvreté.

12. Il est vivement suggéré d'associer les secteurs public, privé et non gouvernemental à l'évaluation des progrès et à la recommandation des futures mesures à adopter, et de veiller à ce que les actions, les besoins, les priorités et la participation des communautés et des associations locales et autochtones de sylviculteurs soient pleinement pris en considération.

### ***La structure des rapports de pays***

13. La FAO reconnaît qu'il existe de grandes différences parmi les pays en ce qui concerne les ressources génétiques forestières, et que les Rapports nationaux doivent refléter ces différences. Cependant, il est essentiel que les Rapports nationaux aient un cadre commun qui permettra d'effectuer une synthèse régionale et mondiale. On recommande donc fortement aux pays de suivre aussi rigoureusement que possible la structure des Rapports nationaux proposée par ces lignes directrices. Il n'est pas nécessaire que tous les aspects des rapports soient uniformes; cependant, si les informations de base qui répondent à un ensemble commun de questions adoptent un cadre commun, il sera possible de faire une synthèse des Rapports de pays.

14. Nous vous conseillons de rédiger un résumé d'orientation décrivant le pays et le secteur forestier pour introduire la section nationale. *Le Résumé d'orientation doit être préparé après avoir terminé les parties principales du Rapport national.*

15. Voici le modèle de structure recommandé pour rédiger la partie principale du Rapport:

- Chapitre 1: L'état actuel de la diversité des ressources génétiques forestières
- Chapitre 2: L'état de la conservation génétique *in situ*
- Chapitre 3: L'état de la conservation génétique ex-situ
- Chapitre 4: Le niveau d'utilisation et de la gestion durable des ressources génétiques forestières

- Chapitre 5: L'état des programmes nationaux, de la recherche, de l'éducation, de la formation et de la législation
- Chapitre 6: Les niveaux de coopération régionale et internationale
- Chapitre 7: L'accès aux ressources génétiques forestières et le partage des avantages résultants de leur utilisation
- Chapitre 8: Les contributions des ressources génétiques forestières à la sécurité alimentaire, à la lutte contre la pauvreté et au développement durable

16. Chaque pays pourra ajouter des chapitres/éléments qu'il considère fondamentaux pour l'identification de mesures qui permettront de mieux conserver, utiliser et développer les ressources génétiques forestières en vue d'une gestion durable des forêts.

### ***Suggestions de contenu pour les Rapports nationaux***

17. II est essentiel que lors de la rédaction du Rapport de pays, d'intégrer les tendances passées et actuelles tout en considérant les évolutions futures. Une fourchette de 10 ans avant et 10 ans après pourrait ainsi fournir une bonne perspective sur la situation présente et passée de votre pays, tout en anticipant son évolution.

18. Le cas échéant, les pays sont encouragés à se référer aux rapports nationaux sur les ressources génétiques forestières présentés précédemment à la FAO. Ils sont des points de repère pour analyser les tendances et une base pour améliorer les politiques, la planification et l'exécution des actions prioritaires à tous les niveaux. Vous pouvez consulter des rapports nationaux préparés précédemment sur le site de la FAO (<http://www.fao.org/forestry/50371/fr/>). Il est aussi fortement recommandé d'utiliser les autres informations disponibles sur les ressources génétiques forestières. Les principales sources d'information qui existent actuellement sont: (i) le Système mondial d'information sur les ressources génétiques forestières (REFORGEN), (ii) L'évaluation des ressources forestières de la FAO (FRA), (iii) les programmes forestiers nationaux, (iv) les informations collectées régulièrement dans le cadre des Comités régionaux de la FAO et des Commissions forestières régionales, (v) les informations provenant d'autres sources, notamment les rapports nationaux de la Convention sur la biodiversité (CBD) et (vi) les informations contenues dans les rapports nationaux sur les ressources génétiques animales et agricoles. La plupart des informations produites par la FAO sont disponibles sur le site des ressources génétiques forestières: <http://www.fao.org/forestry/40146/fr/>.

19. Le système d'information REFORGEN (<http://www.fao.org/forestry/reforgen/>) sera enrichi pour fournir à chaque pays les outils de communication et de gestion des informations qui devraient faciliter la préparation des rapports nationaux. REFORGEN, qui fournit des caractérisations génétiques de base obtenues à travers les précédentes évaluations nationales de la FAO, mettra également à la disposition des pays les services suivants: un ensemble d'informations nationales pertinentes extraites d'autres bases de données de la FAO; un système d'aide aux prises de décisions pour aider les pays à planifier et à orienter le processus de préparation; un système de bases de données permettant aux parties prenantes nationales de rassembler des données et des informations utiles.

20. Bien que chaque pays soit libre du contenu spécifique de son Rapport national et des principales questions traitées, il est généralement conseillé de fournir dans chaque section ou chapitre:

- Une analyse des tendances et de signaler, si possible, les changements qui ont eu lieu durant les 10 dernières années.
- Des informations qualitatives et quantitatives.
- Une présentation des possibilités et des problèmes récents.
- Une présentation des principaux défis et opportunités pour la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques forestières.
- Des orientations stratégiques définissant clairement les besoins et les priorités nécessaires à la conservation et à l'utilisation durable des ressources génétiques forestières au niveau régional, national et mondial. Les actions immédiates et les efforts de planification à développer sur le long terme doivent être pris en considération.
- Fournir, lorsque cela est possible, des informations qui contribueront à l'élaboration et/ou au renforcement des études thématiques effectuées pour la préparation du Rapport.

21. **L'Annexe 1 des lignes directrices fournit pour chaque section et chapitre du Rapport national des suggestions et un ensemble complet de questions qui aideront les pays à élaborer le contenu de leur Rapport national.** Il faut souligner qu'il n'est pas nécessaire de répondre à toutes les questions. Ces questions servent à stimuler les discussions et à aider les pays à entreprendre une analyse stratégique de leurs activités ayant un rapport avec les ressources génétiques forestières, et à se rapprocher de leurs objectifs en s'alignant sur les efforts de conservation et d'utilisation durable des ressources génétiques forestières actuels. Le questionnaire plus détaillé est accompagné d'un ensemble de questions couvrant le minimum d'informations exigées dans un Rapport national.

22. **Pour faciliter la préparation des Rapports nationaux, l'Annexe 2 des présentes lignes directrices fournit aux pays un canevas (avec des tableaux) dont l'utilisation est optionnelle.** La structure de ce modèle suit les sections mentionnées dans l'Annexe 1, paragraphe C: «Méthodologie détaillée et orientation par section: questionnaires de base et détaillés». Ce modèle a été élaboré par la FAO, en collaboration avec Bioversity International, puis amélioré par les experts régionaux notamment durant des ateliers régionaux en Amérique latine et en Afrique.

23. Il est recommandé de rédiger un Rapport national aussi bref que possible, mais qui aborde tous les problèmes. Le rapport national ne devrait pas dépasser 50 pages. Le texte principal d'environ 25 à 35 pages, doit être stratégique, avec des informations qui étayent les conclusions et les orientations stratégiques. La longueur de chaque section ou chapitre est laissée au bon jugement de chaque pays, en fonctions de ses priorités. Il faudra préparer, autant que possible, des tableaux et des annexes présentant des données et des informations sur le pays.

## IV. CALENDRIER ET PROCESSUS

### *Calendrier*

24. La Commission prendra en considération la version préliminaire du premier rapport de l'E RGF M lors de sa Quatorzième session régulière (2013).

25. La FAO a invité les pays à nommer de préférence avant le 31 mai 2010, un point focal au niveau national, chargé des ressources génétiques forestières. La FAO aidera, si possible, les pays qui en font la requête, à préparer leur Rapport national, en collaboration avec les partenaires et les réseaux régionaux, notamment par le biais d'ateliers mondiaux et régionaux pour les centres de liaison régionaux. Les gouvernements nationaux doivent soumettre à la FAO les Rapports nationaux de préférence avant le 1<sup>er</sup> juillet 2011, afin qu'ils puissent servir à la préparation de l'E RGF M. Si les pays ne sont pas en mesure de soumettre les Rapports nationaux finaux avant cette date limite, ils devront présenter à la FAO des rapports préliminaires avec leurs conclusions, afin de contribuer à l'identification des priorités mondiales devant être incluses dans le premier rapport.

### *Étapes institutionnelles recommandées*

26. Il est recommandé de suivre les étapes suivantes pour la préparation du Rapport national et d'utiliser une approche participative:

- Chaque pays devrait nommer un bureau pour la préparation du Rapport national qui servira de centre de liaison entre le pays en question et la FAO. Les pays doivent dès que possible, fournir à la FAO le nom et l'adresse de l'agent de liaison national chargé de rédiger le Rapport national.
- Chaque pays peut créer un Comité national qui suivra la préparation du Rapport national. Il est hautement recommandé que le Comité national associe autant de parties prenantes que nécessaire, qu'il se réunisse fréquemment pour examiner l'avancement du projet et qu'il consulte les principales parties prenantes.
- Le Comité national pourra, s'il le juge utile, créer un groupe de travail qui collectera les données et les informations destinées au Rapport national, et qui rédigera les sections du Rapport national qui leur auront été assignées. Chaque membre du groupe de travail devra examiner ces lignes directrices.
- Le Comité national pourra demander au groupe de travail de déterminer rapidement l'étendue, la structure et le contenu du Rapport national, en indiquant la longueur approximative de chaque section. Une fois que l'ébauche préliminaire préparée par les groupes de travail aura été approuvée par le comité national, ceux-ci désigneront des personnes qui collecteront les informations et prépareront la version préliminaire de chaque section. Ce travail devrait commencer assez rapidement pour laisser suffisamment de temps à l'analyse et à la réflexion.

- Le Comité national peut, si nécessaire, créer des groupes de travail *ad hoc*, qui aborderont des problèmes spécifiques et fourniront des consultations sur différents sujets.
- Le groupe de travail doit d'abord produire une première version préliminaire du Rapport national complet que le Comité national examinera avant de le soumettre aux parties prenantes.
- Le Comité national devra finaliser le Rapport national après l'examen par les parties prenantes, et le soumettre ensuite au gouvernement national pour son approbation officielle et sa présentation à la FAO avant juillet 2011. Le Rapport national constituera un Rapport officiel du gouvernement. Pour que le Rapport national puisse être utilisé dans l'E RGF M, il devra être approuvé par chaque gouvernement national et transmis officiellement à la FAO dans une des langues officielles de l'Organisation.

27. Un soutien technique pour la préparation des Rapports nationaux sera fourni par la FAO en fonction des disponibilités financières, et uniquement si le gouvernement invite la FAO à accomplir cette activité prioritaire. La préparation du Rapport national peut être renforcée grâce à certaines ressources financières et à l'aide d'experts disponibles sur place. Des réunions régionales prévues à l'occasion desquelles les centres de liaison nationaux présenteront leurs points de vues régionaux sur les insuffisances et les besoins, seront importantes pour les Rapports nationaux et l'E RGF M. La FAO encouragera également toutes les parties prenantes internationales à participer au soutien des pays.

28. On encouragera vivement chaque pays à participer à l'ensemble du processus de l'E RGF M, et à utiliser le système d'information REFORGEN, renforçant ainsi l'efficacité de l'analyse, de la synthèse et de la publication du Rapport, tout en permettant la mise à jour du premier Rapport au niveau régional et mondial.

29. Le Rapport national final doit être soumis dans une des langues officielles de la FAO (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe), en tant que document officiel du gouvernement.

30. La personne contact pour la préparation des Rapports nationaux à la FAO est:

Oudara Souvannavong  
 Forestier principal (diversité biologique et conservation)  
 Service de la conservation des forêts  
 Département des forêts  
 FAO  
 Viale delle Terme di Caracalla  
 00153 Rome, Italie  
 Fax: +39 0657055137  
 Email: SOW-FGR@fao.org

## **PRÉPARATION DU RAPPORT DE PAYS: MÉTHODOLOGIE ET RECOMMANDATIONS**

### **A. INTRODUCTION**

Cette annexe présente la méthodologie générale qui devra être utilisée et formule des recommandations spécifiques pour la rédaction des sections et des chapitres du Rapport de pays. Elle est divisée en deux parties: B et C.

La partie B présente de manière globale la méthodologie et les recommandations pour la préparation du Rapport de pays.

La Partie C décrit section par section et dans le détail, la méthodologie à adopter avec les recommandations qui s'y rattachent. Elle comprend aussi un questionnaire détaillé qui stimulera et facilitera l'analyse tout en aidant à structurer le texte et un questionnaire de base qui couvrira les informations de base requises.

### **B. MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE ET RECOMMANDATIONS POUR LA PRÉPARATION DU RAPPORT DE PAYS**

Le Rapport de pays est un outil stratégique pour orienter la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques forestières. Chaque pays doit autant que possible:

- Analyser les tendances et les changements des 10 dernières années, afin de rassembler les informations qui correspondent aux chapitres de l'E RGF M.
- Décrire les principales dynamiques qui affectent les ressources génétiques forestières et leur gestion dans le pays ainsi que la nature des impacts, qu'ils soient négatifs ou positifs.
- Identifier les problèmes nouveaux et les principaux obstacles à la réalisation des objectifs de conservation, d'utilisation et de gestion des ressources génétiques forestières. Décrire les possibilités offertes, en prenant en considération le contexte des dispositions de la CDB, le *Traité international*, et selon les exigences, la *Stratégie mondiale de conservation des ressources phytogénétiques*. Proposer, si possible, des solutions aux problèmes.
- Fournir des orientations stratégiques et des conclusions nationales et régionales/mondiales qui structurent clairement les besoins en termes de conservation, d'utilisation durable et de gestion des ressources forestières génétiques, et qui permettent de fixer des priorités au niveau national, régional et mondial.

Les pays pourront utiliser les suggestions relatives au contenu et les questions pour effectuer leur analyse et rédiger chaque section de leur Rapport national. Il n'est pas nécessaire de répondre à chaque question, car elles servent à stimuler la discussion et l'analyse et à garantir que le Rapport national fournisse bien les orientations stratégiques en matière de priorités et besoins. Chaque pays doit décider de la meilleure façon de traiter chaque section de son Rapport national, en sachant que la FAO devra faire une synthèse de toutes ces informations pour préparer l'E RGF M.

On encourage vivement les pays à utiliser, si c'est utile, les Rapports nationaux présentés par la FAO et les informations existantes sur les ressources génétiques forestières. Les précédents rapports nationaux de la FAO sont accessibles sur le site internet de la FAO à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/forestry/50371/fr/> et presque toutes les informations produites par la FAO sont consultables sur le site des ressources génétiques forestières: <http://www.fao.org/forestry/40146/fr/>.

Les pays qui ont récemment préparé un rapport national sur les ressources génétiques animales et végétales devraient pouvoir utiliser les nombreuses informations qui figurent dans ces documents.

## **C. MÉTHODOLOGIE DÉTAILLÉE ET RECOMMANDATIONS PAR SECTION:**

### **QUESTIONNAIRE SIMPLE ET QUESTIONNAIRE DÉTAILLÉ**

#### **SECTION I: RÉSUMÉ D'ORIENTATION**

Le résumé d'orientation, de 2 à 3 pages, du Rapport national fera ressortir les principales conclusions de l'analyse et fournira une vue d'ensemble des principaux problèmes, les difficultés et capacités des pays à affronter les problèmes. Le résumé décrira les tendances et les dynamiques et présentera une vue d'ensemble des orientations stratégiques proposées comme mesures futures au niveau mondial, régional et national.

#### **SECTION II : INTRODUCTION : LE PAYS ET SON SECTEUR FORESTIER**

L'objectif principal de cette section est de présenter une vue d'ensemble permettant à une personne ne connaissant pas le pays d'en comprendre la situation et d'aider le lecteur à prendre connaissance du contexte du rapport national. L'introduction ne doit présenter qu'un tableau général. Les informations détaillées apparaîtront dans le corps principal du Rapport national. Les pays peuvent donc très bien rédiger leur introduction après avoir terminé le texte principal du rapport national.

Les pays qui ont déjà présenté un Rapport national sur les ressources génétiques forestières, ou qui ont récemment produit un Rapport national sur les ressources animales et végétales, pourront reprendre une grande partie des informations générales qu'ils contiennent pour

leur introduction. Les pays pourront facilement résumer les informations contenues dans les Évaluations mondiales des ressources forestières de la FAO (FRA, 2005, 2009) en mettant en évidence les aspects spécifiquement liés aux ressources génétiques forestières. La page d'accueil du FRA est la suivante: <http://www.fao.org/fra/fr/>.

L'introduction devrait fournir:

1. Des informations de base sur la taille et la géographie du pays: les principales caractéristiques physiques et climatiques, la population et ses tendances, les principales données sur les forêts et le secteur forestier et l'importance des produits forestiers à usage local et destinés à l'exportation.
2. Une brève description du secteur forestier, en notant les principaux types de forêts et de systèmes de gestion des forêts, la taille et la nature des entreprises forestières (foresterie à petite échelle, subsistance, plantations, etc.), le régime foncier, la disponibilité du matériel forestier de reproduction, et le rôle des compagnies privées nationales et étrangères.
3. Une description des tendances récentes du secteur forestier et des principales causes de changements observés (dynamiques), et des plans ou stratégies nationales qui leur sont liés (déboisement, changement climatique, utilisations des terres, etc.).
4. Une carte du pays, où sont indiqués les sites et régions mentionnés dans le rapport, si nécessaire.
5. Les pays peuvent également décrire comment ils ont préparé le Rapport national, en fournissant les noms des participants en annexe.

Les questions suivantes permettent d'aider les pays à réfléchir au contenu de la partie introductive. Veuillez vous assurer que vous répondez bien aux questions stipulées en **gras** dans le texte, pour lesquelles vous fournirez les données et informations requises, permettant de bien comprendre les conditions dans lesquelles se trouve votre pays et de réaliser une synthèse mondiale des données et des informations collectées.

#### ***Description du secteur forestier:***

1. **Quels sont les principaux systèmes de gestion des forêts et des ressources forestières?**
2. **Quelle est la distribution des forêts et la superficie des plantations forestières?**
3. Quelle est l'importance de l'emploi dans le secteur forestier et quelle est l'importance économique globale du secteur forestier?
4. Quelle est l'importance relative des forêts, des produits forestiers et des services destinés à l'usage domestique et aux exportations?

5. **Comment le secteur forestier est-il organisé? (producteurs forestiers, compagnies privées, sociétés internationales, coopératives).**
6. **Comment les ressources génétiques forestières répondent-elles à la demande actuelle de produits et de services forestiers dans votre pays?**

*Décrivez l'évolution de la demande et les dynamiques du secteur forestier:*

1. **Durant ces 10 dernières années, quelle a été l'évolution de la conservation, de la gestion et de la protection des forêts? Quelles sont les principales dynamiques sous-jacentes?**
2. Quels sont les changements en termes de demande de produits forestiers dans le pays? Les types et la diversité de produits et services ont-ils beaucoup changé ces 10 dernières années? Si c'est le cas, quelles sont les causes de ces changements – les principales dynamiques (politiques gouvernementales, modification de la demande, utilisations des terres, pressions environnementales, croissance de la population, etc.).
3. Quels sont les changements à apporter aux systèmes de gestion des ressources forestières pour répondre à l'évolution de la demande durant les 10 prochaines années?
4. Quels sont les facteurs limitants et les contraintes principales qui ont une incidence sur la productivité et l'efficacité? Quels sont les moyens possibles de surmonter ces contraintes?
5. **De quelle manière les ressources génétiques forestières pourront-elles répondre à la demande future de produits et de services forestiers dans votre pays, dans les 10 prochaines années?**

### **SECTION III :PARTIE PRINCIPALE DU RAPPORT NATIONAL**

La section suivante propose des titres et contenus de chapitre de la partie principale du Rapport national. Les questions les plus importantes de chaque chapitre sont surlignées en gras.

|                                                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------|
| <h4><b>Chapitre 1: L'état actuel des ressources génétiques forestières</b></h4> |
|---------------------------------------------------------------------------------|

L'objectif principal de ce chapitre est de décrire l'état actuel de la diversité des ressources génétiques forestières du pays, et d'indiquer les besoins et les priorités futurs. Chaque pays doit s'efforcer d'identifier le niveau d'intervention nécessaire – national, régional et/ou mondial. Lors de la rédaction de votre rapport national, veuillez fournir des informations sur les domaines suivants:

- L'état de la diversité interspécifique et intraspécifique

- La principale valeur des ressources génétiques forestières en soulignant les progrès effectués dans l'évaluation et la définition des priorités en matière d'espèces
- Les principaux facteurs qui exercent une influence sur la diversité génétique forestière, en faisant ressortir les espèces et les ressources menacées
- L'état des technologies actuelles et émergentes
- Les besoins et priorités pour améliorer la compréhension de la diversité génétique forestière

Les questions suivantes permettent d'aider les pays à réfléchir au contenu de la partie introductive. Veuillez vous assurer que vous répondez bien aux questions stipulées en **gras** dans le texte, pour lesquelles vous fournirez les données et informations requises, permettant de bien comprendre les conditions dans lesquelles se trouve votre pays et de réaliser une synthèse mondiale des données et des informations collectées.

***Diversité interspécifique et intraspécifique:***

- 1.1. **Faire une liste des principaux écosystèmes et des principales espèces d'arbres dans le pays.**
- 1.2. **Faire une liste des méthodes de caractérisation de ces espèces (zonage écologique, délimitation des zones de provenance, etc.).**
- 1.3. **Faire la liste des études réalisées sur les diversités intraspécifiques.**
- 1.4. **Quelles sont les méthodes utilisées pour analyser et évaluer les variations intraspécifiques dans le pays?**
- 1.5. **Quelles actions sont entreprises pour étudier et inventorier les variations intraspécifiques dans le pays?**
- 1.6. **Avez-vous mis en place des initiatives ou systèmes d'information sur les variations génétiques intraspécifiques?**
- 1.7. **Veillez indiquer les objectifs et les priorités pour l'amélioration des connaissances sur les variations intraspécifiques.**
- 1.8. **Quels sont vos besoins pour améliorer les évaluations et le suivi des variations intraspécifiques et interspécifiques?**

***Principale valeur des ressources génétiques forestières:***

- 1.9. **Quelles sont les principales espèces gérées activement à des fins productives dans votre pays?**
- 1.10. Spécifier le type de production et son importance relative.
- 1.11. Spécifier si l'espèce est indigène ou a été introduite.

- 1.12. **Quelles sont les principales espèces d'arbres gérées activement ou qui sont reconnus pour des services environnementaux dans votre pays**
- 1.13. **Quelles sont les principales espèces forestières menacées dans votre pays**
- 1.14. Quelle est l'importance relative (économique, sociale, environnementale) des différentes espèces arborescentes et de leurs produits? L'importance de ces produits varie-t-elle selon les régions de votre pays
- 1.15. **Citer tout effort de définition des priorités documenté concernant les espèces forestières de votre pays**
- 1.16. **Quel est l'état de la diversité génétique des principales espèces: en hausse, en baisse, stable, inconnu?**

***Facteurs qui influencent l'état de la diversité génétique forestière dans votre pays:***

- 1.17. L'importance relative des principales espèces ligneuses utilisées a-t-elle beaucoup varié au cours de ces 10 dernières années? Si oui, quelles sont les forces qui induisent ces changements?
- 1.18. **Votre pays évalue-t-il l'appauvrissement génétique des ressources génétiques forestières? Si c'est le cas, quels sont les mécanismes ou les indicateurs utilisés pour suivre cet appauvrissement?**
  - Énumérer les principaux écosystèmes et les principales espèces forestières menacées.
  - Pour ces espèces, indiquer si ces menaces pèsent sur l'espèce et/ou leur provenance.
  - **Spécifier les principales menaces (déboisement, changement d'utilisation des terres, surexploitation, pollution génétique).**
  - A-t-on mis en place des systèmes d'informations sur les espèces menacées et sur l'évolution de ces menaces?
  - **Énumérer les approches/mécanismes scientifiques et techniques utilisés pour le suivi de l'appauvrissement génétique et de la vulnérabilité.**
  - **Énumérer les approches/mécanismes scientifiques et techniques utilisés pour éviter et corriger l'appauvrissement génétique et la vulnérabilité.**
  - **Énumérer les instruments et les outils politiques utilisés par votre pays pour lutter contre l'appauvrissement génétique et la vulnérabilité (s'ils existent).**
  - **Le pays a-t-il effectué une analyse des risques de catastrophes pour ses ressources génétiques forestières?**
  - Le pays a-t-il mis en place un système de reconstitution/remplacement des ressources génétiques forestières à la suite des catastrophes naturelles?
  - Quelles sont les principales contraintes pesant sur la mise en place de mécanismes efficaces de réponse aux catastrophes frappant les ressources génétiques forestières?
  - **Quels sont les besoins et les priorités du pays pour améliorer les mécanismes d'intervention face aux catastrophes qui frappent les ressources génétiques forestières?**
  - Comment peut-on améliorer les mécanismes d'intervention face aux catastrophes régionales et internationales?
  - **Quelles sont les priorités du pays pour améliorer le suivi de l'appauvrissement génétique et de la vulnérabilité et pour renforcer les interventions face à la vulnérabilité et à l'appauvrissement enregistrés?**

### **Besoins futurs et priorités:**

- 1.19. **Quelles sont vos priorités pour améliorer les connaissances en matière de diversité des ressources génétiques forestières, y compris la biodiversité associée.**
- 1.20. **Quels sont vos besoins en matière de renforcement des capacités pour développer la diversité des ressources génétiques forestières, y compris pour améliorer l'évaluation de l'érosion génétique et de ses causes?**
- 1.21. **Quelles sont vos priorités pour mieux comprendre les rôles et valeurs de la diversité des ressources génétiques forestières (valeurs économiques, sociales, culturelles, écologiques?)**
- 1.22. Veuillez fournir les autres orientations stratégiques pour améliorer la compréhension de l'état de la diversité des ressources génétiques forestières et conserver cette diversité (actions politiques, recherche et gestion) au niveau national et régional.
- 1.23. **Quel est le niveau de perception de l'importance des ressources génétiques forestières?**
- 1.24. Quels sont vos besoins et priorités pour améliorer les connaissances en matière de diversité, conservation et gestion des ressources génétiques forestières?
- 1.25. Quelles sont vos priorités nationales pour améliorer la connaissance du rôle et de la valeur (économique, sociale, culturelle et écologique) des ressources génétiques forestières?
- 1.26. **Quel est le niveau d'intervention requis (national, régional, et/ou mondial)?**
- 1.27. Est-ce qu'il existe des antécédents en matière d'étude et d'inventaire des ressources génétiques forestières? Si non, identifier les contraintes empêchant de réaliser ces études et ce travail d'inventaire.

## **Chapitre 2: L'état de la conservation génétique *in situ***

Le principal objectif de cette section est de présenter l'état actuel de la conservation *in situ* des ressources génétiques forestières et des besoins et priorités pour l'améliorer. Chaque pays doit s'efforcer d'identifier le niveau d'intervention nécessaire – national, régional et/ou mondial. Lors de la rédaction de votre rapport national, veuillez si possible fournir des informations sur les domaines suivants:

- Inventaires et études des ressources génétiques forestières
- Conservation des ressources génétiques forestières au sein et en dehors des aires protégées
- Gestion durable des forêts ou des écosystèmes pour la conservation des ressources génétiques forestières au sein et en dehors des aires protégées
- Activités de conservation génétique *in situ*
- Critères d'identification des unités de conservation génétique *in situ*

- Utilisation et transfert du germoplasme
- Evaluation des principaux besoins en matière de conservation *in situ*

Les questions suivantes permettent d'aider les pays à réfléchir au contenu de la partie introductive. Veuillez vous assurer que vous répondez bien aux questions stipulées en **gras** dans le texte, pour lesquelles vous fournirez les données et informations requises, permettant de bien comprendre les conditions dans lesquelles se trouve votre pays et de réaliser une synthèse mondiale des données et des informations collectées.

- 2.1. **Lister les espèces cibles gérées activement dans les programmes de conservation *in situ*.**
- 2.2. **Lister les catégories de zones de conservation *in situ* établies (forêts de production aménagées, zones de provenance, aires strictement protégées).**
- 2.3. Quelles actions sont menées pour développer les réserves *in situ*? Quelles actions sont menées pour améliorer les inventaires et les études des ressources génétiques forestières?
- 2.4. Quelles actions sont menées pour promouvoir la conservation *in situ*?
- 2.5. **Quelles sont les plus fortes contraintes pour améliorer la conservation *in situ* dans votre pays?**
- 2.6. **Quelles sont les priorités pour les futures action de conservation *in situ*?**
- 2.7. **Quels sont les besoins et priorités en matière de renforcement des capacités et activités de conservation *in situ*?**
- 2.8. **Est-ce que votre pays a organisé un forum national/régional pour les parties prenantes qui participent à la conservation *in situ*, et qui sont reconnues par le programme forestier national?**
- 2.9. **Quelles sont les priorités de recherche pour appuyer la conservation *in situ* ?**
- 2.10. Quelles sont vos priorités pour le développement de politiques qui encouragent les activités de conservation *in situ*?
- 2.11. **Quelles sont vos recherche priorités pour soutenir la gestion de la conservation *in situ* management?**

### Chapitre 3: L'état de la conservation génétique *ex situ*

Le principal objectif de cette section est de décrire l'état actuel de la conservation *in situ* des ressources génétiques forestières et les besoins et priorités pour l'améliorer. Chaque pays doit s'efforcer d'identifier le niveau d'intervention nécessaire – national, régional et/ou mondial. Lors de la rédaction de votre Rapport national, veuillez si possible fournir des informations sur les domaines suivants:

- Etat des collections (si vous en disposez)
- Initiatives pour créer des collections
- Types de collections (espèces prioritaires et autres, arboretum, jardins botaniques, etc.)

- Infrastructures de stockage
- Documentation et caractérisation
- Situation des technologies actuelles et émergentes
- Mouvements de germoplasme
- Politique et législations sur l'accès et le partage des avantages générés
- Evaluation des principaux besoins de conservation *ex situ*

Les questions suivantes permettent d'aider les pays à réfléchir au contenu de la partie introductive. Veuillez vous assurer que vous répondez bien aux questions stipulées en **gras** dans le texte, pour lesquelles vous fournirez les données et informations requises, permettant de bien comprendre les conditions dans lesquelles se trouve votre pays et de réaliser une synthèse mondiale des données et des informations collectées.

- 3.1. Lister les espèces d'arbres incluses dans les programmes de conservation *ex situ*.
- 3.2. Lister pour chaque espèce, les moyens de conservation (provenances conservées sous forme de semences, pollens, tissus, autres).
- 3.3. Quantifier le nombre total d'arbre de chaque provenance conservée.
- 3.4. Spécifier si les lots de graines sont des mélanges de semenciers, ou bien des lots par semenciers séparés.
- 3.5. Spécifier la capacité des infrastructures de conservation *ex situ* (laboratoire, banques de germoplasme, etc.).
- 3.6. Lister le nombre et la taille des peuplements de conservation *ex situ* établis dans votre pays (espèces, provenance, taille).
- 3.7. Lister le nombre, la taille et le rôle des arboretum et des jardins botaniques de votre pays.
- 3.8. Décrire l'utilisation et le transfert de germoplasme dans le pays.
- 3.9. Décrire la documentation et la caractérisation utilisées.
- 3.10. Quelles sont les actions en faveur de la conservation des collections *ex situ* existantes?
- 3.11. Quelles sont les activités entreprises pour promouvoir la conservation *ex situ*?
- 3.12. Quelles sont les plus fortes contraintes pour améliorer la conservation *ex situ* dans votre pays?
- 3.13. Quelles sont les priorités pour les futures actions de conservation *ex situ*?
- 3.14. Quelles sont les besoins et priorités en matière de renforcement des capacités pour les actions de conservation *ex situ*?

#### **Chapitre 4: Le niveau d'utilisation et l'état de la gestion durable des ressources génétiques forestières**

Le principal objectif de cette section est de décrire l'utilisation et la gestion durables des ressources génétiques forestières. Les Rapports nationaux doivent mentionner les besoins et priorités mis en place pour les améliorer. Chaque pays doit s'efforcer d'identifier le niveau d'intervention

nécessaire – national, régional et/ou mondial. Lors de la rédaction de votre Rapport national, veuillez si possible fournir des informations sur les domaines suivants:

L'importance de la gestion et de l'utilisation durables.

- L'utilisation des ressources génétiques forestières conservées et des contraintes majeures pour leur utilisation.
- Les programmes forestiers d'amélioration génétique et de reproduction.
- Le niveau d'utilisation et de gestion du matériel forestier reproductif; la disponibilité, la demande et l'offre en matériel forestier reproductif.
- L'état des technologies actuelles et émergentes.
- L'évaluation des besoins pour améliorer la gestion et l'utilisation des ressources génétiques forestières.

Les questions suivantes permettent d'aider les pays à réfléchir au contenu de la partie introductive. Veuillez vous assurer que vous répondez bien aux questions stipulées en **gras** dans le texte, pour lesquelles vous fournirez les données et informations requises, permettant de bien comprendre les conditions dans lesquelles se trouve votre pays et de réaliser une synthèse mondiale des données et des informations collectées.

***Programmes d'amélioration génétique et leur mise en œuvre:***

- 4.1. **Lister les espèces d'arbres actuellement sujettes aux programmes d'amélioration.**
- 4.2. Spécifier si des espèces locales ou introduites ont été utilisées.
- 4.3. **Spécifier les principaux objectifs d'amélioration (bois d'oeuvre, bois de trituration, combustible, produits non ligneux, autres).**
- 4.4. Spécifier les niveaux des programmes d'amélioration (première, seconde génération).
- 4.5. **Mentionner pour chaque espèce listée dans la première question ci-dessus, si c'est possible, le nombre de provenances testées dans les essais de terrain, individus sélectionnés phénotypiquement (arbres plus), descendances et clones testés dans des essais de terrain.**
- 4.6. **Lister le type, le nombre et la superficie des vergers à graine de semis.**
- 4.7. **Lister le type, le nombre et la superficie des vergers à graine de clones.**
- 4.8. **Lister le nombre et la superficie des banques de clones établies dans votre pays.**
- 4.9. Si vos programmes de reproduction actuels comportent des croisements contrôlés, spécifier les espèces/provenances et chiffrer approximativement le nombre de croisements inclus dans les essais.
- 4.10. **Lister le nombre et la capacité de stockage des banques de gènes développées dans votre pays.**
- 4.11. Indiquer le niveau d'utilisation du matériel reproductif forestier amélioré dans votre pays.
- 4.12. Indiquer les actions menées pour promouvoir l'utilisation du matériel reproductif amélioré dans votre pays.
- 4.13. Est-ce que vous possédez des programmes participatifs d'amélioration génétique des arbres dans votre pays?
- 4.14. Si oui, quelles sont les approches participatives qui ont été développées?

- 4.15. Avez-vous créé un système d'information sur les programmes d'amélioration génétique des arbres?
- 4.16. Quel est le niveau d'utilisation et de transfert des germoplasmes?
- 4.17. Quel est le niveau d'accès et de partage des avantages générés?

*Systèmes de distribution et disponibilité du matériel reproductif:*

- 4.18. Spécifier les espèces dont les graines, pollens, scions et/ou autre matériel reproductif sont disponibles, sur demande.
- 4.19. Spécifier les espèces dont on peut se procurer le matériel reproductif amélioré à une échelle commerciale (production et distribution de matériel reproductif: semis et clones).
- 4.20. Spécifier le type de classification du matériel reproductif amélioré utilisé dans votre pays.
- 4.21. Est-ce qu'il existe certaines variétés brevetées par votre pays?
- 4.22. Spécifier les modes de distribution du matériel génétique forestier amélioré.
- 4.23. Est-ce que votre pays a mis en œuvre un programme national de semences améliorées?

**Chapitre 5: La situation des programmes nationaux, de la recherche, de l'éducation, de la formation et de la législation**

Le principal objectif de cette section est de décrire les capacités de votre pays en matière de recherche, éducation, formation et législation ainsi que les mécanismes de coordination de l'information sur les ressources génétiques forestières. Votre Rapport national doit mentionner vos besoins et priorités et identifier les niveaux appropriés d'intervention- national, régional et/ou international dans les domaines suivants:

- Programmes nationaux sur les ressources génétiques forestières
- Législation nationale
- Recherche
- Education et formation
- Dissémination
- Mécanismes de coordination
- Evaluation des principaux besoins en renforcement des capacités

Les questions suivantes permettent d'aider les pays à réfléchir au contenu de la partie introductive. Veuillez vous assurer que vous répondez bien aux questions stipulées en **gras** dans le texte, pour lesquelles vous fournirez les données et informations requises, permettant de bien comprendre les conditions dans lesquelles se trouve votre pays et de réaliser une synthèse mondiale des données et des informations collectées.

## **Programmes nationaux**

- 5.1. **Lister les principales institutions activement engagées dans le travail de terrain et de laboratoire en matière de conservation des ressources génétiques forestières.**
- 5.2. **Les institutions impliquées sont-elles: des institutions gouvernementales, non gouvernementales, instituts de recherche, universités, industries, etc.**
- 5.3. Lister les principales institutions activement engagées dans l'amélioration des arbres sur le terrain.
- 5.4. Les institutions impliquées sont-elle: des institutions gouvernementales, non gouvernementales, instituts de recherche, universités, industries, etc.
- 5.5. Lister le nombre d'institutions indirectement et directement liées à la conservation et à la gestion des ressources génétiques forestières dans le pays.
- 5.6. **Est-ce que votre pays a développé un Programme national de ressources génétiques forestières?**
- 5.7. **Si c'est le cas, veuillez décrire sa structure et ses principales fonctions dans votre Rapport national.**
- 5.8. Quelles sont les parties prenantes nationales (secteur public et privé, institutions éducatives et de recherche, organisations de la société civile, communautés locales, etc.) qui participent à la planification et à la mise en œuvre des programmes nationaux de ressources génétiques forestières?
- 5.9. **Est-ce que votre pays a mis en place un cadre juridique pour les ressources génétiques forestières stratégies, plans et programmes? Si oui, décrire ce cadre.**
- 5.10. Est-ce que votre programme national de ressources génétiques forestières coopère avec d'autres programmes nationaux dans certains domaines précis (par ex. l'agriculture, la biodiversité, le développement, les programmes environnementaux)?
- 5.11. **Quelles sont les tendances au niveau du soutien de votre programme national sur les ressources génétiques forestières durant ces 10 dernières années – s'est développé, a décliné, est resté identique? Est-ce que les financements du programme se sont accrus, ont diminué ou restent stables?**
- 5.12. Est-ce que vous avez déterminé des obstacles au niveau des soutiens financiers actuels, nécessaires pour atteindre les objectifs que votre pays s'est fixé en termes de ressources génétiques forestières? Si oui, indiquer les besoins et priorités dans votre Rapport national.
- 5.13. **Indiquer les principaux défis, besoins et priorités auxquels votre pays a dû faire face durant ces 10 dernières années en matière de conservation ou renforcement du programme national de ressources génétiques forestières?**

## **Réseaux:**

- 5.14. **Est-ce que durant ces 10 dernières années, votre pays a développé/renforcé les réseaux nationaux sur les ressources génétiques forestières?**
- 5.15. **Indiquer les participants des réseaux et les principales fonctions de ces réseaux et les bénéfices générés.**

### ***Education, recherche et formation:***

- 5.16. Lister le nombre et les catégories (privées, publiques, gouvernementales, etc.) d'institutions de recherche qui travaillent sur les ressources génétiques forestières dans votre pays.**
- 5.17. Lister le nombre de projets de recherche liés aux ressources génétiques forestières.
- 5.18. Estimer le budget alloué à la recherche sur les ressources génétiques forestières dans le pays.**
- 5.19. Lister le nombre de brevets (s'il en existe) liés aux ressources génétiques forestières.**
- 5.20. Quelle est la situation en matière d'études et formations en ressources génétiques forestières?**
- 5.21. Quelles sont vos besoins et priorités au niveau des études et formations encourageant l'utilisation durable, le développement et la conservation des ressources génétiques forestières?**
- 5.22. Quels sont les principaux obstacles pour développer des études et des formations et qu'est-ce qui peut être fait pour surmonter ces obstacles?
- 5.23. Est-ce que votre pays a développé une stratégie pour répondre aux besoins d'études et de formations sur les ressources génétiques forestières?
- 5.24. Est-ce que votre pays a identifié des possibilités d'études et de formations à l'étranger? Si oui, quels sont les obstacles pour bénéficier de ces opportunités d'études et de formations?

### ***Législations nationales:***

- 5.25. Est-ce que durant ces 10 dernières années, votre pays a établi une législation ou des réglementations concernant les ressources génétiques forestières (phytosanitaires, production de semences, droits des obtenteurs forestiers, autres)?**
- 5.26. Mentionner les traités, accords et conventions approuvés par votre pays sur la conservation et la gestion des ressources génétiques forestières.
- 5.27. Est-ce que votre pays a identifié des obstacles pour développer une législation et des réglementations sur les ressources génétiques forestières? Si oui, quels sont vos besoins et priorités pour surmonter ces obstacles?**

### ***Systèmes d'information:***

- 5.28. Est-ce que votre pays a développé des systèmes de gestion des données pour soutenir les efforts d'utilisation durable, de développement et de conservation des ressources génétiques forestières?**
- 5.29. Est-ce que vos systèmes de documentation ont été informatisés dans des formats standard pour faciliter les échanges de données
- 5.30. Quels sont vos priorités et besoins?
- 5.31. Quelles sont les principaux défis, besoins et priorités pour développer et améliorer vos systèmes de gestion des informations sur les ressources génétiques forestières?**

### ***Sensibilisation du public:***

- 5.32. Comment pourriez-vous décrire la sensibilisation mise en place dans votre pays sur le rôle et la valeur des ressources génétiques forestières (aucune sensibilisation/problématique, reste méconnue, sensibilisation limitée, satisfaisante, excellente)?
- 5.33. Est-ce que votre pays a développé des programmes de sensibilisation sur les ressources génétiques forestières? Si oui, veuillez décrire ces programmes ainsi que leurs résultats.
- 5.34. Est-ce que votre pays a identifié plusieurs contraintes en matière de programmes de sensibilisation du public sur les ressources génétiques forestières?
- 5.35. Si oui, quels sont vos besoins et priorités pour surmonter ces contraintes?

## **Chapitre 6: Les niveaux de coopération régionale et internationale**

Le principal objectif de cette section est de décrire les collaborations actuelles de votre pays au niveau régional et international sur les ressources génétiques forestières et d'indiquer vos besoins et priorités futures. Chaque pays doit s'efforcer d'identifier le niveau d'intervention nécessaire – national, régional et/ou mondial. Lors de la rédaction de votre Rapport national, veuillez si possible fournir des informations sur les domaines suivants:

- Réseaux régionaux et sous-régionaux, réseaux spécifiques internationaux et collaboration sous-régionale pour la conservation des collections *ex situ* et *in situ*.
- Programmes internationaux.
- Accords internationaux.
- Evaluation des principaux besoins pour promouvoir/améliorer la collaboration internationale.

Les questions suivantes permettent d'aider les pays à réfléchir au contenu de la partie introductive. Veuillez vous assurer que vous répondez bien aux questions stipulées en **gras** dans le texte, pour lesquelles vous fournirez les données et informations requises, permettant de bien comprendre les conditions dans lesquelles se trouve votre pays et de réaliser une synthèse mondiale des données et des informations collectées.

### ***Réseaux internationaux:***

- 6.1. **A quels réseaux régionaux et sous-régionaux sur les ressources génétiques forestières ou réseaux thématiques sur les ressources génétiques forestières votre pays a-t-il participé durant ces 10 dernières années, et quels bénéfices en a-t-il tiré?**
- 6.2. **Quels sont les besoins et les priorités de votre pays pour développer ou renforcer les réseaux internationaux de ressources génétiques forestières?**

***Programmes internationaux:***

- 6.3. Quels sont les programmes internationaux sur les ressources génétiques forestières dont votre pays a tiré le plus de bénéfices et pourquoi?**
- 6.4. Lister les organismes et les principaux résultats de ces programmes.
- 6.5. Est-ce que durant ces 10 dernières années, le soutien financier international pour les ressources génétiques forestières a évolué dans votre pays?
- 6.6. Quels sont les besoins et les priorités de votre pays pour les futures collaborations au niveau international en matière de:**
  - Connaissance de la diversité
  - Renforcement de la conservation et de la gestion *in situ*
  - Renforcement de la conservation et de la gestion *ex situ*
  - Renforcement de l'utilisation des ressources génétiques forestières
  - Renforcement de la recherche
  - Renforcement de l'enseignement et de la formation
  - Renforcement de la législation
  - Renforcement des systèmes de gestion de l'information et systèmes d'alerte rapide sur les ressources génétiques forestières.
  - Renforcement de la sensibilisation du public
  - Toutes autres priorités pour les programmes internationaux

***Accords internationaux:***

- 6.7. Est-ce que durant ces 10 dernières années, votre pays a adhéré à des accords, traités, conventions ou accords commerciaux internationaux qui soient importants en termes d'utilisation durable, développement et conservation des ressources génétiques forestières?
- 6.8. Si oui, décrire brièvement l'impact de ces accords en matière de conservation et utilisation durable des ressources génétiques forestières dans votre pays.

## Chapitre 7: L'accès aux ressources génétiques forestières et le partage des avantages résultants de leur utilisation

Le principal objectif de cette section est de décrire le niveau d'accès aux ressources génétiques forestières et de transfert et de partage des avantages résultant de leur utilisation. Chaque pays doit identifier les niveaux appropriés d'intervention- national, régional et/ou international en matière de:

- Réglementations
- Accords
- Principales parties prenantes.

Les questions suivantes permettent d'aider les pays à réfléchir au contenu de la partie introductive. Veuillez vous assurer que vous répondez bien aux questions stipulées en **gras** dans le texte, pour lesquelles vous fournirez les données et informations requises, permettant de bien comprendre les conditions dans lesquelles se trouve votre pays et de réaliser une synthèse mondiale des données et des informations collectées.

### *Accès aux ressources génétiques forestières:*

- 7.1. **Durant ces 10 dernières années, est-ce que votre pays a adhéré à des accords internationaux importants en matière d'accès aux ressources génétiques forestières et de transfert et de partage des avantages résultant de leur utilisation?**
- 7.2. **Si oui, listez-les dans votre rapport national.**
- 7.3. **Durant ces 10 dernières années, est-ce que votre pays a développé ou modifié la législation nationales et les politiques ou mis en place d'autres autres actions en termes d'accès aux ressources génétiques forestières de votre pays et de partage des avantages résultant de leur utilisation?**
- 7.4. Durant ces 10 dernières années, est-ce que votre pays a entrepris des actions en matière de gestion pour maintenir ou améliorer l'accès aux ressources génétiques forestières qui existent en dehors de votre pays (par ex. accords passés en matière d'échange de germoplasme)?
- 7.5. Si oui, décrire les actions entreprises.
- 7.6. Indiquer si possible le nombre de lots obtenus, les pays d'origine et les finalités de ces échanges de germoplasme.
- 7.7. **Est-ce que durant ces 10 dernières années, l'accès aux ressources génétiques forestières a toujours été le même, s'est amélioré ou est devenu plus difficile?**
- 7.8. Durant ces 10 dernières années, est-ce que votre pays a rencontré des difficultés à maintenir ou développer l'accès aux ressources génétiques forestières qui existent dans les autres pays? Cet accès à ces ressources génétiques forestières est-il adapté pour soutenir les objectifs de développement des forêts? Si non, qu'est-ce qui pourrait être fait pour améliorer la situation?
- 7.9. Est-ce que votre pays restreint l'accès à certains types de ressources génétiques forestières? Si oui, indiquez quelles sont les restrictions et pour quelles raisons.

***Partage des avantages résultant de l'utilisation des ressources génétiques forestières:***

- 7.10. Pour votre pays, quels sont les avantages qui résultent de l'utilisation des ressources génétiques forestières (Veuillez fournir des informations qualitatives et quantitatives si vous en disposez.).**
- 7.11. Qui, dans votre pays, bénéficie des avantages résultant de l'utilisation des ressources génétiques forestières?**
- 7.12. Est-ce que votre pays a établi des mécanismes de partage des avantages résultant de l'utilisation des ressources génétiques forestières? Si oui, veuillez les décrire.**
- 7.13. Est-ce que votre pays a identifié des obstacles pour réaliser ou améliorer le partage juste et équitable des avantages résultant de l'utilisation des ressources génétiques forestières?**
- 7.14. Si oui, veuillez présenter les obstacles et les manières de les surmonter.**
- 7.15. Indiquer dans votre rapport national quelle importance est accordée au maintien ou à l'amélioration de l'accès aux ressources génétiques forestières et au partage des avantages et indiquer les autres directions stratégiques suivies pour conserver l'accès et le partage des avantages de leur utilisation.**

**Chapitre 8: Les contributions des ressources génétiques forestières à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et au développement durable**

Votre Rapport national doit indiquer le niveau, les besoins et les priorités des contributions des ressources génétiques forestières à la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et le développement durable. Chaque pays doit identifier les niveaux appropriés d'intervention- national, régional et/ou international. S'il est possible, veuillez dans votre Rapport national donner des informations sur la contribution des ressources génétiques forestières à:

- La durabilité des activités forestières et agricoles.
- La sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.
- Le développement durable.

Les questions suivantes permettent d'aider les pays à réfléchir au contenu de la partie introductive. Veuillez vous assurer que vous répondez bien aux questions stipulées en **gras** dans le texte, pour lesquelles vous fournirez les données et informations requises, permettant de bien comprendre les conditions dans lesquelles se trouve votre pays et de réaliser une synthèse mondiale des données et des informations collectées.

- 8.1. Quelles sont vos priorités pour mieux comprendre les contributions économiques, sociales, environnementales, etc. des ressources génétiques forestières pour le développement des secteurs alimentaire, agricole et forestier?**
- 8.2. En quoi la gestion des ressources génétiques forestières contribue-t-elle aux Objectifs de développement du Millénaire dans votre pays?**

## **PROPOSITION D'INFORMATION DE BASE ET CANEVAS**

Le présent document contient une proposition canevas pour l'inclusion d'informations spécifiques dans les différents chapitres des rapports de pays pour l'Etat des Ressources Génétiques Forestières dans le Monde.

### **SECTION I: RESUME EXECUTIF**

### **SECTION II: INFORMATION CONCERNANT LE PAYS ET LE SECTEUR FORESTIER**

Les données relatives aux deux premières questions ci-dessous seront extraites des rapports nationaux soumis à l'Evaluation des ressources forestières mondiales (FRA).

#### **1. Quelles sont les principales caractéristiques des forêts et des systèmes de gestion des ressources forestières dans le pays?**

**Tableau 1. Caractéristiques des forêts et superficies**

| <b>Principales caractéristiques des forêts</b>                       | <b>Superficie (Ha)</b> |
|----------------------------------------------------------------------|------------------------|
| <b>Forêts primaires</b>                                              |                        |
| <b>Forêts régénérées naturellement</b>                               |                        |
| <b>Forêts plantées</b><br><b>Reboisement</b><br><b>Afforestation</b> |                        |

#### **2. Quelles sont les types de propriétés forestières dans le pays ?**

**Tableau 2. Type de propriété des forêts et superficies**

| <b>Type de propriété</b> | <b>Superficie (ha)</b> |
|--------------------------|------------------------|
| <b>Publique</b>          |                        |
| <b>Privée</b>            |                        |
| <b>Autres</b>            |                        |

#### **3. Quelles tendances ont été observées ces dix dernières années dans la conservation et la gestion des forêts? Quelles sont les principaux mobiles?**

4. Quel rôle jouent les ressources génétiques forestières dans la satisfaction des besoins actuels en produits forestiers dans le pays?

### SECTION III: CORPS PRINCIPAL DU RAPPORT NATIONAL

#### Chapitre 1: État actuel des ressources génétique forestières

Prière de mentionner dans le Tableau 3 les principaux types de forêts définis dans votre pays et les principales espèces qui les caractérisent (noms scientifiques). Le nombre d'espèces mentionnées dépendra de la diversité spécifique de chaque type de forêt.

**Tableau 3. Principaux types de forêts et leurs principales espèces – Utilisez les définitions des types de forêts utilisées dans le pays, ou bien celles mentionnées dans la liste ci-dessous (types de forêts et zones écologiques utilisés dans FRA 2000.**

| Principaux types de forêts (tirés de la liste ci-dessous, ou bien suivant une classification utilisée dans le pays) | Superficie | Principales espèces de chaque type de forêt |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|---------------------------------------------|
|                                                                                                                     |            |                                             |
|                                                                                                                     |            |                                             |
|                                                                                                                     |            |                                             |
|                                                                                                                     |            |                                             |
|                                                                                                                     |            |                                             |

#### Types de forêts et zones écologiques utilisés dans FRA 2000

| ZE Niveau 1 – Domaine |                                                                   | ZE Niveau 2 – Zone écologique mondiale         |      |                                                                                                                                                                              |
|-----------------------|-------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom                   | Critères (équivalant aux groupes climatiques de Köppen-Trewartha) | Nom (évoquant la végétation zonale dominante*) | Code | Critères (approximativement équivalents aux types climatiques de Köppen–Trewartha, associés à la physionomie de la végétation, et à une zone orographique de chaque domaine) |
| Tropical              | Tous les mois sans gel: dans les zones marines au-dessus de 18°C  | Forêt tropicale ombrophile                     | TAr  | Humide: 0-3 mois de sécheresse <sup>b</sup> , pendant l'hiver                                                                                                                |
|                       |                                                                   | Forêt tropicale humide décidue                 | Tawa | Humide/sec: 3-5 mois de sécheresse, pendant l'hiver                                                                                                                          |
|                       |                                                                   | Forêt tropicale sèche                          | Tawb | Sec/ humide: 5-8 mois de sécheresse, pendant l'hiver                                                                                                                         |
|                       |                                                                   | Formations tropicales arbustives               | TBSh | Semi-aride: évaporation > précipitations                                                                                                                                     |
|                       |                                                                   | Désert tropical                                | TBWh | Aride: 12 mois de sécheresse                                                                                                                                                 |
|                       |                                                                   | Systèmes                                       | TM   | Approximativement > 1 000 m                                                                                                                                                  |

|                    |                                                |                                         |              |                                                                                                  |
|--------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------------|--------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                    |                                                | <b>montagneux tropicaux</b>             |              | <b>d'altitude (variations locales)</b>                                                           |
| <b>Subtropical</b> | <b>Huit mois ou plus au-dessus de 10°C</b>     | <b>Forêt subtropicale humide</b>        | <b>SCf</b>   | <b>Humide: sans saison sèche</b>                                                                 |
|                    |                                                | <b>Forêt subtropicale sèche</b>         | <b>SCs</b>   | <b>Sécheresse saisonnière: pluies hivernales, étés secs</b>                                      |
|                    |                                                | <b>Steppe subtropicale</b>              | <b>SBSH</b>  | <b>Semi-aride: évaporation &gt; précipitations</b>                                               |
|                    |                                                | <b>Désert subtropical</b>               | <b>SBWh</b>  | <b>Aride: 12 mois de sécheresse</b>                                                              |
|                    |                                                | <b>Systèmes montagneux subtropicaux</b> | <b>SM</b>    | <b>Approximativement &gt; 800-1000 m d'altitude</b>                                              |
| <b>Tempéré</b>     | <b>De quatre à huit mois au-dessus de 10°C</b> | <b>Forêt tempérée océanique</b>         | <b>TeDo</b>  | <b>Climat océanique: plus de 0° pendant le mois le plus froid</b>                                |
|                    |                                                | <b>Forêt tempérée continentale</b>      | <b>TeDc</b>  | <b>Climat continental: moins de 0° pendant le mois le plus froid</b>                             |
|                    |                                                | <b>Steppe tempérée</b>                  | <b>TeBSk</b> | <b>Semi-aride: évaporation &gt; précipitations</b>                                               |
|                    |                                                | <b>Désert tempéré</b>                   | <b>TeBWk</b> | <b>Aride: 12 mois de sécheresse</b>                                                              |
|                    |                                                | <b>Systèmes montagneux tempérés</b>     | <b>TM</b>    | <b>TM Approximativement &gt; 800 m d'altitude</b>                                                |
| <b>Boréal</b>      | <b>Jusqu'à trois mois au-dessus de 10°C</b>    | <b>Forêt boréale de conifères</b>       | <b>Ba</b>    | <b>Physionomie de la végétation: prédominance de forêts denses de résineux</b>                   |
|                    |                                                | <b>Toundra boréale boisée</b>           | <b>Bb</b>    | <b>Physionomie de la végétation: prédominance de formations boisées et de forêts clairsemées</b> |
|                    |                                                | <b>Systèmes montagneux boréaux</b>      | <b>BM</b>    | <b>Approximativement &gt; 600 m d'altitude</b>                                                   |
| <b>Polaire</b>     | <b>Tous les mois au-dessous de 10°C</b>        | <b>Polaire</b>                          | <b>P</b>     | <b>Semblable aux critères cités pour le domaine</b>                                              |

a Végétation zonale: résultant de variations des conditions environnementales, c'est-à-dire climatiques, dans la direction nord-sud.

b Un mois sec est défini comme un mois où les précipitations totales exprimées en millimètres sont égales ou inférieures au double de la température moyenne en

**1.1 Listes d'arbres et autres plantes forestières prioritaires (par exemple palmiers, rotins, bambous) dans votre pays, et la raison de la priorité (par exemple, importance économique, espèce menacée, etc) (Tableau 4)**

**Tabla 4. Espèces prioritaires (nom scientifiques)**

| Espèces prioritaires |                         |                            | Raison de la priorité |
|----------------------|-------------------------|----------------------------|-----------------------|
| Nom scientifique     | Arbre (A) ou autres (O) | Locale (L) ou Exotique (E) |                       |
|                      |                         |                            |                       |
|                      |                         |                            |                       |

Exemple de raison de priorité: Importance économique, sociale, culturelle, espèce menacée

**1.2 Quelles sont les principales espèces d'arbres et autres plantes forestières gérées pour une utilisation humaine dans le pays? (Tableau 5)**

**Tableau 5. Utilisation des espèces forestières actuellement gérées pour la production. Prière d'indiquer si l'espèce est locale ou exotique.**

| Espèce (nom scientifique) | Locale (L) ou Exotique (E) | Utilisations actuelles (code)* | Système de gestion (ex : forêt naturelle, plantation, agroforestier, ...) | Superficie couverte par la gestion (si possible) |
|---------------------------|----------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
|                           |                            |                                |                                                                           |                                                  |
|                           |                            |                                |                                                                           |                                                  |
|                           |                            |                                |                                                                           |                                                  |

\* Utilisations actuelles: une espèce peut avoir plus d'une utilisation

- |                                   |                                     |
|-----------------------------------|-------------------------------------|
| 1 Bois d'oeuvre                   | (aliments, fourrage, médecine, etc) |
| 2 Pâte et papier                  | 5 Usages en systèmes agroforestiers |
| 3 Energie (combustible)           | 6 Autres (spécifier) _____          |
| 4 Produits forestiers non ligneux |                                     |

**1.3 Quelles sont les principales espèces d'arbres et autres plantes forestières gérées ou reconnues pour services environnementaux dans le pays? (Tableau 6)**

**Tableau 6. Principales espèces d'arbres et autres plantes forestières gérées ou reconnues pour services environnementaux ou ayant une valeur sociale.**

| Espèces (Nom scientifique) | Locale (L) ou Exotique (E) | Services ou valeur sociale (code)* |
|----------------------------|----------------------------|------------------------------------|
|                            |                            |                                    |
|                            |                            |                                    |
|                            |                            |                                    |

\* Les services et valeurs sont:

- |                                                                                   |                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| 1. Conservation des eaux et des sols (y compris aménagement des bassins versants) | 3. Conservation de la biodiversité |
| 2. Fertilité des sols                                                             | 4. Valeurs culturelles             |
|                                                                                   | 5. Valeurs esthétiques             |
|                                                                                   | 6. Valeurs spirituelles            |
|                                                                                   | 7. autre (spécifier) _____         |

**1.4 Liste de espèces d'arbres et autres végétaux forestiers (noms scientifiques) endémiques dans le pays.**

**1.5 Liste des espèces (noms scientifiques) considérées en danger dans le pays (prière d'inclure de la documentation sur les population menacées). (Tableau 7)**

**1.6 Y-a-t-il une évaluation périodique des espèces menacées dans le pays?**

**1.7 Liste des espèces (noms scientifiques) pour lesquelles il n'y a pas suffisamment d'information pour déterminer si elles sont menacées (en particulier les espèces prioritaires)**

**1.8 Existe-t-il dans le pays un système de documentation de matériel forestier de reproduction?**

**1.9 Quel est l'état actuel du matériel forestier de reproduction (local et exotique) et de son identification (sources de graines, zones de provenance,) et de son utilisation (y compris multiplication végétative) dans le pays? (Si possible, fournir les volumes de semences utilisés par espèce principale). Prière de remplir le Tableau 8a et/ou 8b.**

**Tableau 8a. Quantité annuelle de semences produites pour les principales espèces forestières du pays. Liste d'espèces (ajouter des lignes si nécessaire).**

| Espèce<br>(Nom scientifique) | Locale<br>(L) ou<br>Exotique<br>(E) | Quantité<br>totale de<br>semences<br>utilisées | Quantité de<br>semences de<br>sources<br>documentées<br>(Provenances /<br>Parcelles<br>semencières<br>délimitées) | Quantité de<br>semences de<br>sources<br>testées (essais<br>de<br>provenances<br>établis et<br>évalués) | Quantité de<br>semences<br>améliorées<br>(vergers à<br>graines, ...) |
|------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
|                              |                                     |                                                |                                                                                                                   |                                                                                                         |                                                                      |
|                              |                                     |                                                |                                                                                                                   |                                                                                                         |                                                                      |

**Tableau 8b. Quantité annuelle de plants produits pour les principales espèces forestières du pays. Liste d'espèces (ajouter des lignes si nécessaire).**

| Espèce<br>(Nom scientifique) | Locale<br>(L) ou<br>Exotique<br>(E) | Nombre<br>total de<br>plants<br>mis en<br>place | Nombre de<br>plants<br>produits à<br>partir de<br>semences de<br>sources<br>documentées<br>(Provenances<br>/ Parcelles<br>semencières<br>délimitées) | Nombre de<br>plants<br>produits à<br>partir de<br>semences de<br>sources<br>sélectionnée<br>(essais de<br>provenances<br>établis et<br>évalués) | Nombres de<br>plants<br>produits par<br>multiplication<br>végétative | Nombre de<br>plants<br>produits à<br>partir de<br>matériel<br>génétiquement<br>amélioré |
|------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
|                              |                                     |                                                 |                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                 |                                                                      |                                                                                         |
|                              |                                     |                                                 |                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                 |                                                                      |                                                                                         |

**1.10 Quel est l'état actuel de la caractérisation génétique des principales espèces d'arbres et autres plantes forestières dans le pays? (Tableau 9)**

**Tableau 9. Lister les espèces forestières dont la variabilité génétique a été étudiée, en commençant par les espèces mentionnées aux tableaux 5 et 6, et cocher les colonnes appropriées.**

| <b>Espèces (nom scientifique)</b> | <b>Locale (L) ou Exotique (X)</b> | <b>Caractères morphologiques</b> | <b>Caractères d'adaptation et de production évalués</b> | <b>Caractérisation moléculaire</b> |
|-----------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|---------------------------------------------------------|------------------------------------|
|                                   |                                   |                                  |                                                         |                                    |
|                                   |                                   |                                  |                                                         |                                    |
|                                   |                                   |                                  |                                                         |                                    |

**1.11 Votre pays recueille-t-il des informations sur les ressources génétiques forestières dans les enquêtes nationales sur les forêts? Dans l'affirmative, préciser quelles informations sont recueillies.**

**1.12 Votre pays a-t-il développé des stratégies de conservation génétique (in situ et ex situ) pour certaines espèces? Lesquelles?**

**Tableau 7. Liste des espèces considérées comme menacées sur l'ensemble ou des parties de leur aire naturelle de répartition du point de vue génétique**

| Espèce<br>(nom scientifique) | Superficie (Ha)<br>occupée de manière<br>naturelle par l'espèce<br>dans le pays* | Proportion de l'aire<br>naturelle de<br>répartition de<br>l'espèce située dans<br>le pays | Répartition:<br>répandue (G), rare<br>(R), ou locale/limitée<br>(L) | Type de menace /<br>pression (code ci-<br>dessous) | Niveau de menace ** |       |     |
|------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------------|-------|-----|
|                              |                                                                                  |                                                                                           |                                                                     |                                                    | Haut                | Moyen | Bas |
|                              |                                                                                  |                                                                                           |                                                                     |                                                    |                     |       |     |
|                              |                                                                                  |                                                                                           |                                                                     |                                                    |                     |       |     |
|                              |                                                                                  |                                                                                           |                                                                     |                                                    |                     |       |     |
|                              |                                                                                  |                                                                                           |                                                                     |                                                    |                     |       |     |

**Menace / pression:**

- |                                                                        |                                       |
|------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| 1. Réduction de la couverture forestière et dégradation                | 9. Acidification des sols et des eaux |
| 2. Réduction de la diversité des écosystèmes forestiers et dégradation | 10. Pollution                         |
| 3. Exploitation non durable                                            | 11. Pestes y maladies                 |
| 4. Intensification de la gestion                                       | 12. Incendies forestiers              |
| 5. Compétition pour l'usage des terres                                 | 13. Sécheresse et désertification     |
| 6. Urbanisation                                                        | 14. Elévation du niveau de la mer     |
| 7. Fragmentation                                                       | 15. Autres (spécifier) _____          |
| 8. Introduction non contrôlée d'espèces exotiques                      |                                       |

\*Si possible, veuillez vous référer aux cartes de répartition naturelle des espèces et estimez grossièrement la superficie incluse dans les limites du pays.

\*\*Niveau de menace: Haut – dans toute l'aire naturelle de répartition ; Moyen – menacée sur plus de 50% de l'aire de répartition dans le pays  
Bas - menacée sur moins de 50% de l'aire de répartition dans le pays

## Chapitre 2: État de la conservation génétique in situ

La conservation in situ peut avoir différents objectifs. Nous nous intéressons ici à la conservation génétique, sans pour autant exclure les aires protégées qui ont été établies pour d'autres objectifs, mais qui peuvent servir également à la conservation génétique.

**2.1 A-ton réalisé dans le pays une analyse de la conservation génétique des arbres et autres plantes forestières dans les aires protégées (parcs nationaux, réserves écologiques, etc). Expliquer comment (par exemple : tailles des populations viables, connectivité des populations, définition des différentes zones génécologiques du pays ?).**

**2.2 Quelle proportion d'espèces locales font l'objet de conservation génétique in situ? Quelle proportion d'espèces menacées est incluse dans les programmes de conservation génétique in situ dans le pays?**

**2.3 Y-a-t-il un programme de conservation génétique in situ dans le pays? Dans l'affirmative prière de remplir le Tableau 10.**

**Tableau 10. Espèces forestières incluses dans les programmes ou unités de conservation génétique in situ**

| Espèce (noms scientifiques) | Objectif de l'unité de conservation | Nombre de populations conservées | Superficie totale |
|-----------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|-------------------|
|                             |                                     |                                  |                   |
|                             |                                     |                                  |                   |
|                             |                                     |                                  |                   |

**2.4 Quelles sont les principales limitations pour le développement/amélioration des programmes de conservation in situ des ressources génétiques? (Par exemple: manque d'intérêt du public, compétition pour l'usage des terres, manque de moyens, personnes vivant dans la zone de conservation, exploitation non durable des ressources).**

**2.5 Quelles sont les priorités pour de futures actions de conservation génétique in situ dans le pays (recherche, développement des infrastructures, etc).**

**2.6 Prière d'inclure toute autre information pertinente concernant la conservation génétique in situ dans le pays.**

**2.7 Prière de lister les espèces d'arbres conservées circa situ dans le pays (conservation au champs d'arbres utiles pour l'agroforesterie).**

### Chapitre 3: Etat de la conservation ex situ des ressources génétiques forestières

3.1 Mentionner les espèces forestières prioritaires incluses dans les programmes ou unités de conservation ex situ dans le pays. Prière de remplir le Tableau 11 concernant les espèces et le matériel conservés.

Tableau 11 Conservation *ex situ*

| Espèce (nom scientifique)<br>Mentionner si locale (L) ou exotique (X) | Collections <i>in vivo</i>                                                          |               |                                                |            | Banque de germoplasme                              |          |                     |          |
|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------------------------------------------------|------------|----------------------------------------------------|----------|---------------------|----------|
|                                                                       | Collections, essais de provenances, descendance, parcelles conservatoires, arboreta |               | Banques de clones, vergers à graines de clones |            | Conservation <i>in vitro</i> dont cryoconservation |          | Banques de semences |          |
|                                                                       | Nombre d'essais/parcelles                                                           | Nb.accessions | Nb. banques                                    | Nb. clones | Nb. banques                                        | Nb. acc. | Nb banques          | Nb. acc. |
|                                                                       |                                                                                     |               |                                                |            |                                                    |          |                     |          |
|                                                                       |                                                                                     |               |                                                |            |                                                    |          |                     |          |
|                                                                       |                                                                                     |               |                                                |            |                                                    |          |                     |          |

3.4 Quelles sont les principales limitations pour améliorer la conservation ex situ dans le pays? (exemple: manque de moyens,, d'infrastructures de terrain, de protection contre la déforestation, l'invasion, le vandalisme)

3.5 Quelles sont les priorités pour les actions futures de conservation ex situ dans le pays?

3.6 Prière d'inclure toute information pertinente sur la conservation ex situ dans le pays.

### Chapitre 4: Etat de l'utilisation et de la gestion durable des ressources génétiques forestières

4.1 Quel est le volume annuel des transferts internationaux de semences? (Tableau 12)

Tableau 12. Flux annuel de semences et de matériel végétatif de reproduction (moyenne sur 5 dernières années)

| Espèce (nom scientifique) | Locale (L) ou Exotique (X) | Quantité de semences (Kg) |        | Quantité de matériel végétatif (nombre) |        | Nombre de plants |        | Utilisation Objectif |
|---------------------------|----------------------------|---------------------------|--------|-----------------------------------------|--------|------------------|--------|----------------------|
|                           |                            | Import                    | Export | Import                                  | Export | Import           | Export |                      |
|                           |                            |                           |        |                                         |        |                  |        |                      |
|                           |                            |                           |        |                                         |        |                  |        |                      |
|                           |                            |                           |        |                                         |        |                  |        |                      |
|                           |                            |                           |        |                                         |        |                  |        |                      |

**4.2 Lister les espèces faisant actuellement l'objet de programmes d'amélioration, en indiquant s'il s'agit de programmes publics ou privés. (Tableau 13)**

**4.3 Préciser l'objectif principal d'amélioration. Tableau 13.**

**Tableau 13. Espèces d'arbres dans les programmes d'amélioration. Cocher les objectifs qui s'appliquent à chaque cas**

| Espèce (nom scientifique) | Locale (L) ou Exotique (X) | Objectif du programme d'amélioration |             |         |      |         |       |
|---------------------------|----------------------------|--------------------------------------|-------------|---------|------|---------|-------|
|                           |                            | Bois d'oeuvre                        | Pâte/Papier | Energie | MU * | PFNL ** | Autre |
|                           |                            |                                      |             |         |      |         |       |
|                           |                            |                                      |             |         |      |         |       |
|                           |                            |                                      |             |         |      |         |       |

\* MU: Amélioration pour des programmes multi usages

\*\* PFNL: produits forestiers non ligneux

**4.4 Veuillez remplir le Tableau 14 avec les informations concernant chacune des espèces listées à la question 4.2**

**Tableau 14. Essais d'amélioration.**

| Espèce (nom scientifique) | Arbres Plus * | Essais de provenances |                       | Essais de descendance |                    | Essais clonaux et diffusion |                  |                        |                    |
|---------------------------|---------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------|-----------------------------|------------------|------------------------|--------------------|
|                           | Nombre        | Nombre d'essais       | Nombre de provenances | Nombre d'essais       | Nombre de familles | Nombre d'essais             | Nb clones testés | Nb clones sélectionnés | Nb clones diffusés |
|                           |               |                       |                       |                       |                    |                             |                  |                        |                    |
|                           |               |                       |                       |                       |                    |                             |                  |                        |                    |
|                           |               |                       |                       |                       |                    |                             |                  |                        |                    |

\* Mentionner le nombre d'arbres plus si le programme est à ses débuts et si seulement des vergers à graines de première génération ont été établis.

**Tableau 15. Vergers à graines.**

| Espèce (nom scientifique) | Vergers à graines* |              |         |
|---------------------------|--------------------|--------------|---------|
|                           | Nombre             | Génération** | Surface |
|                           |                    |              |         |
|                           |                    |              |         |
|                           |                    |              |         |

\* Les vergers à graines sont des plantations spécifiquement établies et gérées pour la production de semences

\*\*Génération se réfère au cycle de sélection/amélioration (1er, 2ème, etc)

**4.5 Les programmes d'amélioration ont-ils un système d'information établi? Quelles sont les informations recueillies et conservées? Sous quelle forme ?**

**4.6 Lister les espèces dans les programmes d'amélioration dans le pays produisant du matériel de reproduction librement disponible (semences améliorées, pollen, descendance, clones, etc). Tableau 16**

**Tableau 16. Type de matériel de reproduction disponible**

| Espèce (nom scientifique, prière indiquer s'il s'agit d'une esp. locale ou exotique) | Type de matériel | Disponible pour besoins nationaux ? |           | Disponible pour besoins internationaux ? |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------------------------|-----------|------------------------------------------|-----------|
|                                                                                      |                  | Commercial                          | Recherche | Commercial                               | Recherche |
|                                                                                      |                  |                                     |           |                                          |           |
|                                                                                      |                  |                                     |           |                                          |           |
|                                                                                      |                  |                                     |           |                                          |           |

## Chapitre 5: Etat des programmes nationaux, recherche, enseignement, formación et legislation

### *Programmes nationaux*

**5.1 Le pays a-t-il un programme forestier national? Dans l'affirmative, le pfn inclut-il les RGF? Comment les RGF y sont-elles référées (termes généraux? actions spécifiques?)?**

**5.2 Lister les institutions (gouvernement, universités, privé, etc) participant activement à la conservation et la gestion durable des RGF. Tableau 17**

**Tableau 17. Institutions participant à la conservation et la gestion des RGF**

| Nom de l'institution | Type d'institution | activités ou programme | contact |
|----------------------|--------------------|------------------------|---------|
|                      |                    |                        |         |
|                      |                    |                        |         |

**5.3 Le pays a-t-il établi un mécanisme de coordination national impliquant les différentes institutions et le programme national de RGF? Par exemple commission nationale de ressources génétiques, commission de semences forestières.**

**5.4 Dans l'affirmative, décrire la structure et les fonctions principales.**

**5.5 Les tendances de l'appui aux RGF ont-elles changé au cours des dix dernières années? (renforcement, baisse, constant?) (financement? si possible inclure des indicateurs comme le nombre d'agents, budget).**

### *Recherche, enseignement et formation*

**5.6 Quel est le budget alloué à la recherche sur les RGF dans le pays? Quelle proportion du budget forestier est consacrée aux RGF ?**

**5.7 A quel niveau d'enseignement universitaire les RGF sont-elles traitées de manière explicite dans le pays? Licence? Maitrise? Doctorat?**

**5.8 Quels sont les besoins et les priorités en recherche, enseignement et formation en appui à la conservation et gestion durable des RGF dans le pays?**

### *Législation nationale*

**5.9 Quels sont les législations et règlements pertinents pour les RGF et leur gestion dans le pays? (phytosanitaires, production, mouvement et utilisation de semences, droits des communautés, législation des patentes, etc)**

**5.10 Le pays a-t-il établi un cadre légal pour les stratégies, plans et programmes de gestion des RGF? Dans l'affirmative, décrire ce cadre.**

**5.11 Quels sont les besoins identifiés pour le développement et l'amélioration de la législation concernant les RGF dans le pays? (Tableau 18)**

**Tableau 18. Besoin pour le développement de législation sur le RGF.**

| Besoins                                                                                                | Niveau de priorité |     |        |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-----|--------|-------|
|                                                                                                        | Non applicable     | Bas | Modéré | Élevé |
| Améliorer la législation concernant les RGF                                                            |                    |     |        |       |
| Améliorer les exigences de rapportage                                                                  |                    |     |        |       |
| Considérer la possibilité de sanctions pour non-conformités                                            |                    |     |        |       |
| Créer des régulations spécifiques pour les RGF                                                         |                    |     |        |       |
| Améliorer l'efficacité de règlements concernant les RGF                                                |                    |     |        |       |
| Améliorer la coopération entre les autorités nationales en matière de ressources génétique forestières |                    |     |        |       |
| Créer un Comité national permanent de conservation et gestion des RGF                                  |                    |     |        |       |
| Autres (Préciser)                                                                                      |                    |     |        |       |

### *Sensibilisation du public*

**5.12 Quelles initiatives sont-elles nécessaires afin que la visibilité de la conservation des RGF augmente?**

**5.13 Le pays a-t-il élaboré un programme de sensibilisation spécifique pour les RGF? Dans l'affirmative, prière de le décrire et de mentionner les résultats obtenus.**

**5.14 Quels sont les besoins et les priorités pour la sensibilisation sur les RGF dans le pays? Tableau 19**

**Tableau 19. Besoins en sensibilisation**

| Besoins                                                         | Niveau de priorité |     |        |       |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------|-----|--------|-------|
|                                                                 | Non applicable     | Bas | Modéré | Élevé |
| Préparer une information ciblée sur les RGF                     |                    |     |        |       |
| Préparer une stratégie de communication ciblée sur les RGF      |                    |     |        |       |
| Améliorer l'accès à l'information sur les RGF                   |                    |     |        |       |
| Améliorer l'enseignement et la formation en RGF                 |                    |     |        |       |
| Améliorer la compréhension des bénéfices et des valeurs des RGF |                    |     |        |       |
| Autres (préciser)                                               |                    |     |        |       |

## Chapitre 6: État des accords et coopérations régionales et internationales

### *Accords internationaux*

L'information sera compilée à partir de sources d'information officielles sur les accords internationaux, traités, conventions, etc

**6.1 Décrivez brièvement l'impact des conventions, traités ou accords signés (par exemple CDB, CITES) en rapport avec la conservation et la gestion durable des RGF**

### *Coopération internationale*

**6.2 Décrivez les activités/programmes de coopération internationale en RGF menés par votre pays.**

**6.3 A quels réseaux concernant les RGF le pays participe-t-il aux niveaux régional et international? Tableau 20**

**Tableau 20. Résumé des principales activités menées à travers les réseaux**

| Nom du réseau | Activité * | Genre / espèces concernées (noms scientifiques) |
|---------------|------------|-------------------------------------------------|
|               |            |                                                 |
|               |            |                                                 |
|               |            |                                                 |

**\* Exemples d'activités:**

- |                                                          |                                                                |
|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| 1. Echanges d'information                                | 5. Echange de germoplasme                                      |
| 2. Développement de guides techniques                    | 6. Préparation, présentation et exécution de projets conjoints |
| 3. Développement de bases de données communes            | 7. Autres (préciser) _____                                     |
| 4. Etablissement de stratégies de conservation génétique |                                                                |

#### 6.4 Quels sont les besoins futurs et les priorités de votre pays en coopération internationale en relation avec les RGF? (Tableau 21)

Tableau 21. Besoins en coopération internationale

| Besoins                                                                             | Niveau de priorité |     |        |      |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-----|--------|------|
|                                                                                     | Non applicable     | Bas | Modéré | Haut |
| Comprendre l'état de la diversité                                                   |                    |     |        |      |
| Renforcer la gestion et la conservation <i>in situ</i>                              |                    |     |        |      |
| Renforcer la gestion et la conservation <i>ex situ</i>                              |                    |     |        |      |
| Renforcer l'utilisation des RGF                                                     |                    |     |        |      |
| Développer la recherche                                                             |                    |     |        |      |
| Renforcer l'enseignement et la formation                                            |                    |     |        |      |
| Renforcer la législation                                                            |                    |     |        |      |
| Renforcer la gestion de l'information et les systèmes d'alerte précoce pour les RGF |                    |     |        |      |
| Renforcer la sensibilisation du public                                              |                    |     |        |      |
| Autre (préciser)                                                                    |                    |     |        |      |

### Chapitre 7: Accès au RGF et partage des bénéfices dérivés de leur utilisation

#### *Accès aux RGF:*

7.1 Y-a-t-il une réglementation concernant l'accès et le partage des bénéfices?

7.2 La législation actuelle pose-t-elle une limitation au transfert des RGF à l'intérieur et à l'extérieur du pays?

7.3 Dans l'affirmative, comment l'améliorer?

#### *Partage des bénéfices dérivés des RGF:*

7.4 Votre pays a-t-il établi des mécanismes pour la reconnaissance des droits de propriété intellectuelle en relation avec les RGF? Dans l'affirmative, prière de les décrire.

7.5 Votre pays a-t-il établi des mécanismes pour le partage des bénéfices dérivés des RGF? Dans l'affirmative, prière de les décrire.

## Chapitre 8 : Contribution des RGF à la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté

### 8.1 Lister les espèces d'arbres et autres espèces ligneuses forestières qui sont importantes pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté

| Espèces (nom scientifique) | Locale (L) ou Exotique (X) | Sécurité alimentaire | Réduction de la pauvreté |
|----------------------------|----------------------------|----------------------|--------------------------|
|                            |                            |                      |                          |
|                            |                            |                      |                          |
|                            |                            |                      |                          |

### Sources d'information

Prière de citer les sources d'information utilisées pour ce rapport